



## 5.000 emplois publics délocalisés en régions

Le secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire confirme que le transfert de 5.000 emplois publics en régions annoncé cet été est engagé.

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les premières annonces de transferts de personnels d'établissements publics et d'administrations centrales dans les régions suscitent la protestation des agents. Un dossier épineux géré par le secrétaire d'Etat Hubert Falco.

# L'Etat confirme la délocalisation en province de 5.000 emplois publics

Announced au début de l'été parmi la quinzaine de mesures destinées à compenser les effets de la restructuration des armées, la délicate délocalisation d'emplois publics à répartir dans les régions est dévolue au secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire. Hubert Falco a indiqué aux « Echos » qu'il est en train d'achever « l'identification, ministère par ministère, des délocalisations qui permettraient d'atteindre l'objectif présidentiel de 5.000 emplois ». Trois mois après les premières instructions de Matignon, « l'ensemble des propositions faites par les ministères montre que l'objectif des 5.000 est atteignable », fait-il remarquer. Un chiffre obtenu, semble-t-il, en demandant à chaque ministère de cibler dans leurs effectifs 10 % d'emplois « délocalisables »...

Et 10 villes prioritaires ont été retenues pour le moment : Metz, Cambrai, Provins, Caen, La Rochelle, Limoges, Laon, Compiègne, Laval et Châteauroux. D'ores et déjà, la cité messine sait qu'elle devrait bénéficier de la délocalisation de 1.500 emplois, dont un millier dévolus à la création d'un pôle national de la statistique pour l'horizon 2011, révélé par le président de la République. Une perspective qui ne réjouit guère les agents de la statistique publique (Insee, Dares, Drees, etc.). Ils ont manifesté dès le début du mois et comptent faire grève le 21 octobre. Hier, c'était au tour des salariés du siège de l'Office national des forêts de descendre dans la rue, 250 d'entre eux étant appelés à déménager à Compiègne (lire ci-des-

sous). Les autres délocalisations prévisibles concernent Cambrai, qui devrait accueillir le Commissariat de l'armée de terre (690 emplois), et Provins, où est attendu le Service d'études sur les transports et les routes (300 agents).

Des précédents difficiles, comme le transfert du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) à Poitiers ou celui du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea) à Limoges sous des gouvernements précédents puis l'apparition de premiers remous sociaux déclenchés par ce programme, incitent le secrétaire d'Etat à la prudence.

### Baisser les coûts immobiliers

Il assure aujourd'hui vouloir « éviter les effets d'annonce prématurés » pour expliquer la retenue de l'Etat en la matière. Aux personnels qui, dans le cas du projet de pôle statistique à Metz, dénoncent une « décision précipitée qui menace l'efficacité et la qualité du service statistique public, indispensable au débat démocratique », Hubert Falco préfère opposer la volonté des pouvoirs publics de mener des « délocalisations de qualité qu'il faut préparer patiemment ». Ainsi, dans le cas de Metz, c'est la proximité de Luxembourg où se situe Eurostat et l'intérêt de l'université locale pour ce pôle qui auraient prévalu. Le secrétaire d'Etat assure aussi vouloir « veiller à la liberté de choix personnel des agents, à la qualité d'accueil des familles dans leur nouvelle affectation, à la consultation des instances, etc. ». Les premiers transferts doi-

vent intervenir dès l'an prochain mais s'étaleront jusqu'en 2014. Le dispositif d'accompagnement des personnels inclut une prime de mobilité. Mais pas question que le programme pèse sur le budget de l'Etat. Il n'est « pas prévu de budgétisation spécifique dans le projet de loi de Finances 2009 », précise-t-on au ministère. Car, outre des économies engendrées par exemple grâce à la mutualisation de services, le gouvernement escompte que l'installation en province permettra de diminuer à moyen terme les coûts immobiliers par rapport aux immeubles parisiens, comme c'est le cas pour le transfert de l'Institut de recherche et de développement à Marseille (lire ci-dessous). A contrario, le Sénat vient d'épingler le très lourd investissement consacré à l'installation, décidée en 2002, de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (Ensosp) dans les Bouches-du-Rhône : près de 95 millions d'euros !

PHILIPPE MOREAU

### Les chiffres clefs

#### Les effectifs des services centraux par ministère

Agriculture : 2.000.  
Culture : 1.600.  
Défense : 10.400.  
Education nationale-Recherche : 2.000.  
Justice : 2.100.  
Ecologie (Meeddat) : 5.800.  
Economie-Finances-Budget : 6.800.  
Intérieur-Outre-mer : 7.700.  
pôle social : 4.000.

#### Les emplois transférés entre 1990 et 2005

Annoncés : 44.060.

Réels : 35.404.

**Les principaux contributeurs**

Défense (22 %).

Intérieur (12 %).

Minefi (12 %).

Recherche (10 %).

Poste (8 %).

SNCF (8 %).

Education nationale (7 %).

Equipement (6 %).

(Source : Diact)

## Les archéologues manifestent

**Mécontentement.** Plus d'une centaine d'archéologues et d'agents de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) ont manifesté hier à Paris à l'occasion d'une journée nationale de grève contre un projet de délocalisation du siège parisien de l'Institut vers l'est de la France. Les personnels estiment ce projet

« dangereux pour la survie » de l'établissement, projet qui « pour 130 postes délocalisés, désorganiserait le travail de 2.000 archéologues et celui de l'ensemble de leurs partenaires », disent-ils. L'Inrap a pour mission de diagnostiquer le contenu d'un site qui va faire l'objet d'un chantier BTP et éventuellement de le fouiller.



AFP/Stephane de Sakutin

Hubert Falco, le secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire.